

18 mois
en
30 actions



et des projets pour
d e m a i n



Où en sommes-nous ?

Et si on faisait un premier bilan ? C'est l'objet de ce supplément spécial. Il dresse en **30 points l'essentiel des actions accomplies depuis mars 2020** par la majorité municipale. Il permettra à chaque citoyen de juger notre travail sur des éléments concrets. C'est la **politique par la preuve**.

Malgré la pandémie, qui a bouleversé la vie de chacun, l'action municipale ne s'est pas arrêtée. Certes, il a fallu s'adapter, des visioconférences et le télétravail ont été mis en place. Pour les nouveaux élus, il a fallu découvrir le fonctionnement de la collectivité dans des conditions inédites. Tous se sont adaptés aux contraintes d'exercice de leur mission. **La gestion de la crise de la Covid-19 est passée en priorité numéro 1.**

“**Les 30 points abordés dans cette publication n'ont pas valeur d'exhaustivité. Vous y trouverez des actions phares et des réalisations plus discrètes. Sachez que pour l'ensemble de l'équipe de la majorité municipale, il n'y a pas de "petit" projet.**”

Certains s'inscrivent sur le long terme. Tous ont un objectif : améliorer la vie des Châtelleraudais. Celle-ci ne se décrète pas, elle se tisse chaque jour, avec la participation de tous.

Aux côtés de la Ville, la communauté d'agglomération de Grand Châtelleraut accomplit des actions sur ses compétences propres, par exemple sur les champs de l'économie, de la gestion des déchets ou des équipements sportifs. Ce qui est de son ressort n'est donc pas abordé ici.

Quelques projets, destinés à faire de Châtelleraut une ville toujours plus attractive et dynamique, vous sont également présentés. Comptez sur notre **implication sans faille** pour, demain, les mener à bien.

Jean-Pierre Abelin
Maire de Châtelleraut,
Président de Grand Châtelleraut

et l'équipe de la majorité municipale

Lutte quotidienne contre la Covid



Depuis mars 2020, gérer la crise sanitaire occupe l'agenda quotidien des élus. Tout a été mis en œuvre pour assurer la sécurité et la continuité du service public, pour tous. En 2020, la crise a coûté environ 1,5 M d'€ à la Ville et au CCAS. Concernant 2021, le montant des dépenses reste à chiffrer. Afin de maintenir l'activité économique et la capacité d'investissement, le levier fiscal a été actionné, avec une augmentation de 4 % du taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties.

Parallèlement, de nombreuses actions ont été mises en place pour répondre à des situations d'urgence et continuer d'aller de l'avant. En voici quelques exemples, dans divers domaines :

- Au printemps 2020, des **tablettes ont été prêtées** à une cinquantaine de familles non équipées d'un appareil numérique, afin que les élèves puissent travailler à distance.
- En septembre 2020, la Ville a mis à disposition du laboratoire Bio 86 la salle du Verger pour **dépister la Covid-19**.
- Dès septembre 2020, une campagne "Consommez local" est venue soutenir les commerces frappés par la crise : les familles des écoliers de Châtelleraut ont reçu **2 chèques d'un montant de 40 €**, à dépenser dans les commerces locaux. Cette opération a été financée pour moitié par le renoncement des élus municipaux à leurs indemnités, pendant 3 mois.
- En mai 2021, les cafés et restaurants qui ont étendu leur terrasse, ou ont créé une terrasse pour rouvrir à la clientèle, ont été **exonérés de la redevance d'occupation du domaine public**.
- La Ville a apporté son aide logistique aux soignants, en ouvrant un **centre de vaccination de grande capacité** cet été dans la salle Omnisports.



18 mois en 30 actions

1



Le rond-point de la Main jaune, à l'entrée nord de la ville, accueille désormais une mini forêt urbaine en croissance, composée d'essences endémiques. Ce choix a été fait en concertation avec les habitants, en remplacement de l'œuvre de Francis Guyot détruite fin 2018.

2

La Ville a décidé de maintenir en 2021 le montant global des subventions aux associations, soit une enveloppe de près de 2 millions d'€. Cette décision est motivée par la crise de la Covid-19 et le confinement qui ont lourdement impacté l'équilibre financier des structures associatives.

3



Châtelleraut a tenu à fêter les étés 2020 et 2021, sans pour autant transiger sur les règles de sécurité sanitaire. La programmation d' *Ici l'été* a mis l'accent sur de nombreuses activités sportives, culturelles, de loisirs et de découverte, gratuites pour la grande majorité.

4



L'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) du quartier Lac-Renardières a fait l'objet d'une rénovation complète, de l'isolation au réaménagement avec la création d'une infirmerie et de nouveaux locaux d'activités. Rebaptisé Espace enfance familles de la MJC Horizons Sud, il offre désormais un accueil moderne, fonctionnel et unique.

5

L'éclairage public a été rénové (notamment école Paul Painlevé, îlot de Laâge, avenue des Stades...) et des mises aux normes du réseau réalisées. Des résultats en termes d'économie d'énergie de l'ordre de 30% sont attendus.

6

La municipalité a engagé une recherche active auprès de médecins et autres professionnels de santé afin d'être en mesure de satisfaire la demande locale de soins.

7



Une Opération de restauration immobilière (ORI) a été mise en place à l'automne 2020, concernant 22 immeubles situés en cœur de ville. Il s'agit de déclarer d'utilité publique des travaux de remise en état d'immeubles ciblés. Les propriétaires concernés s'engagent à effectuer les travaux de remise en état dans un délai donné et bénéficient à ce titre d'aides et d'avantages fiscaux.

8



Une équipe pluridisciplinaire (services de médiation, travaux et éducation) a été constituée pour veiller à la sécurité routière aux abords des écoles. Les 17 écoles sont concernées, 4 d'entre elles bénéficient déjà du dispositif depuis janvier 2021. La circulation a également été sécurisée aux abords du collège George Sand, de l'école Jean Zay, dans les rues Agnès Sorel, de Gravelines et avenue du Grenadier français.

9

Après négociation sur la mise en œuvre en 2021 du nouveau règlement sur le temps de travail, les agents vont passer à 1 607 heures annuelles effectives, conformément à la loi du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique.

10

En cœur de ville, les rues des Fronteaux, du Château, Saint-André et le carrefour Joyeux ont été réaménagés pour créer un ensemble harmonieux. Également, les chaussées des rues Mozart, Duvau, Courbet et du carrefour Angelarde/Briand ont été refaites.

11

Un intervenant médiateur socio-éducatif a été nommé en relais auprès des jeunes. Son rôle est d'intervenir auprès d'eux le soir en les encourageant à s'occuper sainement à diverses activités sportives.

12



La Ville a acquis une propriété à Antoigné et a entrepris de l'aménager en salle communale à disposition des associations. Elle sera fonctionnelle avant fin 2021.

13

Sur le site ville-chatellerauld.fr, un "Espace famille" personnalisé permet aux parents d'inscrire en ligne leur enfant à l'école ou à la crèche. Cette offre vient compléter l'accueil physique en mairie, sur rendez-vous.

14



Le nouveau passage de la Manu permet de relier à pied ou à vélo le haut de la Grand'rue de Châteauneuf au cœur de la Manu. L'impasse Gravelines est également reliée par une voie cyclable, jusqu'à l'entrée de la future passerelle sur l'Envigne. Ces nouvelles liaisons douces s'inscrivent dans une stratégie globale en faveur de la mobilité active et durable.

15

Une première assise de quartier a eu lieu à Ozon en 2020. Ces occasions d'écoute, d'échanges ou de médiation entre habitants et municipalité seront développées dans tous les quartiers.

16



La ruine de l'ancienne Société de transports rapides du Poitou (STAR), avenue d'Argenson, a été démolie et la friche va désormais être dépolluée et désamiantée.

17



Dans le cadre de l'aide à l'installation ou à la réhabilitation des commerces, 8 établissements ont reçu une subvention destinée à améliorer leur devanture, pour une enveloppe totale de 30 000 €.

18

En mai 2020 lors du premier confinement, la Ville et le CCAS ont apporté une aide concrète aux familles de 602 enfants pour les aider à assumer le coût des repas de leurs enfants, habituellement pris à l'école. Des tickets "hygiène et alimentaire" d'une valeur comprise entre 70 € et 100 €, selon le quotient familial, leur ont été distribués.

19

Des garages récents attenants à l'église Saint-Jacques ont été déconstruits fin 2020, dans le but de créer un espace ouvert mettant en valeur le chevet de l'édifice.

20

La Ville a acheté l'ancien cinéma boulevard Blossac et souhaite convertir cet immeuble en maison de santé pluridisciplinaire. L'étude d'implantation a d'ores et déjà été réalisée.



21 Grâce au dispositif *Vacances apprenantes* aidé par l'État, 115 jeunes Châtelleraudais des quartiers prioritaires, âgés de 8 à 15 ans, ont bénéficié en 2020 d'une « colo » qui allie loisirs entre copains et apprentissage scolaire. L'opération a été reconduite en 2021 pour 115 jeunes.

22 L'un des volets de la reconversion de l'îlot de Laège concerne la réhabilitation d'un bâtiment en résidence seniors Domitys, accueillant 124 logements de grand confort. La Ville a accordé un permis de construire au promoteur immobilier Nexity pour les travaux qui devraient commencer début 2022. Ce projet est intégré à l'Opération de revitalisation de territoire (ORT) et au dispositif Action cœur de ville.



Menée par la sphère éducative, une concertation est lancée depuis janvier 2021 pour réfléchir à l'articulation des temps scolaires (notamment, 4 jours de classe hebdomadaires ou 4 jours et demi), périscolaires et extrascolaires de l'enfant. Près de 60% des parents d'élèves se sont exprimés sur le sujet via un questionnaire. Une nouvelle organisation des rythmes scolaires de l'enfant sera entérinée en janvier 2022 par les services de l'Éducation nationale. La mise en œuvre est prévue en septembre 2022.

24 L'épicerie sociale met en place des ateliers pédagogiques à l'attention des bénéficiaires. En juin 2021, s'est tenu un atelier de sensibilisation à la santé bucco-dentaire.



L'élégant bâtiment de l'ancienne école Paul Bert, rue Rasseveau, a été réhabilité en une confortable résidence de 9 logements à loyer modéré, dont 3 adaptés aux personnes à mobilité réduite. L'opération répond à la demande de logements locatifs et sauve ce patrimoine bâti. Il sera restitué à la Ville dans 45 ans, au terme du bail à réhabilitation conclu avec l'aménageur Soliha.



Un nouvel équipement de fitness en extérieur, appelé Fitstation, a été installé à la Nautique, espace dédié au sport et à la détente. Cet espace de musculation doté de 6 agrès est gratuit et ouvert à tous, dès l'âge de 14 ans. Il est accessible aux personnes à mobilité réduite.

27 Grâce à une bonne anticipation, avant même l'échéance légale du 1^{er} janvier 2022, Châtelleraudault aura équipé d'un défibrillateur l'ensemble des écoles et établissements recevant du public de 4^e catégorie (après les établissements recevant du public de 1^{re} à 3^e catégorie, équipés au 1^{er} janvier 2021). À terme, 21 sites publics et des sites privés seront équipés.



La rive gauche des bords de Vienne sera un nouveau poumon vert en cœur de ville. Les travaux, lancés en avril 2021 sur le quai Alsace-Lorraine, sont terminés sur la partie haute. La partie basse, avec un ponton en bois et un cheminement doux arboré entre le pont Henri IV et le pré de l'Assesseur, doit être livrée pour l'été 2022.

29 Une aire conviviale équipée de tables de pique-nique et barbecues a été créée sur la plaine de jeux Baden-Powell, pour répondre à la demande des habitants du quartier.

30 Dans l'hôtel du Cygne Saint-Jacques, en cœur de ville, 14 logements qualitatifs sont en cours d'aménagement. En accordant un permis de construire au groupe Buildinvest, la Ville participe à la sauvegarde de ce patrimoine inscrit aux Monuments historiques.

Des projets pour demain

Verdoyante, facile à vivre, festive, dynamique... La ville de demain sera aussi inclusive, offrira un haut niveau de services. Elle se construit aujourd'hui. Voici quelques projets qui seront réalisés dans un avenir proche. Pour passer de la théorie à la pratique... Tous visent à faire émerger des possibles répondant aux attentes ou anticipant les envies des Châtelleraudais, qu'il s'agisse de mobilités douces, de culture ou d'éducation.



© L'actimobile

Restructuration des **avenues Pierre Abelin et Robert Schuman** en 2022. Création de 2 pistes cyclables unidirectionnelles, d'une noue paysagée et plantation de 127 arbres.

- Embellissement du **jardin du Château** en 2022. Nouvelles plantations toujours dans l'esprit médiéval, pose de plessis neufs et d'un portail automatisé pour fermer le jardin la nuit.

- 2^e tranche de la réhabilitation de l'**ancienne école Paul Bert**. Côté avenue Pierre Abelin, réalisation de 6 appartements T3 à loyer modéré. Ce projet confié à l'aménageur Soliha va bénéficier du plan France Relance.

- Stratégie territoriale de **prévention de la délinquance** 2021-2025. En coordination avec l'État, le 1^{er} objectif consiste à renforcer l'intervention et la répression contre les incivilités.

- Construction d'une **salle couverte d'escalade** à l'îlot de Laâge avec un mur dédié à cette pratique sportive.

- Dans le cadre du Programme Alimentaire territorial (PAT) de Grand Châtelleraut, la Ville poursuivra la démarche "**Mon resto responsable**" dans les cantines de ses écoles.

- **Îlot de Laâge**. Programme de construction de 12 appartements locatifs et 24 pavillons individuels. Ces logements neufs "zéro énergie" seront construits à partir de 2022 par un opérateur privé. Dans la continuité, création d'un parc urbain de 6 000 m² par la Ville, à l'horizon 2024.



© Patrick Vetterarchitecte

- **Plan vélo**. Mise en place de nouveaux aménagements et services pour encourager la pratique cyclable au quotidien. Concertés avec les habitants depuis juillet 2021, les objectifs du plan seront arrêtés au 1^{er} trimestre 2022.



- Expérimentation de « **l'école de demain** ». Ouverture sur le quartier de l'école Léo Lagrange. Dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouveau Urbain du quartier Lac-Renardières, création d'une salle équipée d'outils numériques ou « fab-lab », utilisable par tous usagers, porteurs de projets... Pose de la première pierre fin 2021.

- Établissement d'une **passerelle sur l'Envigne**. Située entre la rue de Gravelines et le jardin du Directeur, elle assurera une liaison douce entre le cœur de ville et les Renardières. L'ouvrage d'art s'intégrera dans la boucle des bords de Vienne et va bénéficier du plan France Relance.

- Ouverture d'un **tiers-lieu** en 2023 regroupant notamment médiathèque, ludothèque et espace de vulgarisation scientifique animé par Les petits débrouillards.

- Création d'un **hôtel des associations** dans un bâtiment historique de l'îlot de Laâge réhabilité. Il s'agit de les accueillir dans des conditions optimales car certaines sont actuellement hébergées dans des bâtiments parfois vétustes, très énergivores.

- Réaménagement et mise en accessibilité du **Château des Histoires** de la médiathèque du centre. L'étude architecturale est lancée en ce mois de septembre 2021.

- Élaboration, dans le cadre d'Action cœur de ville, d'une "**charte terrasse**". Elle est destinée à harmoniser les usages concernant l'occupation du domaine public.



- Lancement d'un nouveau **festival autour des cultures urbaines et sportives** avec basket 3x3, skateboard, hip-hop, festi-glisser, street art, rap... 1^{re} édition de ce festival bi-annuel à l'été 2022.



- Poursuite de l'aménagement de l'**itinéraire doux rive droite** de la Vienne. Début d'une nouvelle tranche 2021, pour aller du barrage jusqu'au pont Henri IV, puis du site Alaman jusqu'au moulin du Bien nourri. Le projet va bénéficier du plan France Relance.

- Transformation des immeubles des anciens commerces "**îlot Z**" et "**Thomas Cook**", à l'angle des rues Bourbon et Colbert. Acquis par la Ville, ils vont être démolis et reconstruits en 2022, pour abriter 10 logements, au-dessus d'un rez-de-chaussée commercial. Ce projet bénéficie du plan France Relance.



Nous sommes à votre écoute

accueil.cab@ville.chatellerault.fr

Équipe municipale
Hôtel de ville
78 boulevard Blossac
86 100 Châtellerault

